

LE GROUPE MARY CONTINUE SON DÉVELOPPEMENT DANS L'OISE AVEC L'ACQUISITION DE CITROËN NOYON



Présent depuis 26 ans dans la distribution automobile et la mobilité, le Groupe Mary continue son développement au sein de la marque Citroën (Stellantis) avec l'acquisition de la concession Citroën Noyon Wargnier et fils.

Originaire de Lisieux (Calvados, Normandie) l'entreprise créée par François Mary consolide sa position dans l'Oise et à Noyon, où il est déjà présent depuis 2018 avec la marque Peugeot. Ce sera donc le douzième point de vente de la marque Citroën du Groupe Mary.

La concession appartenait jusqu'alors à Laurent Wargnier qui avait pris la succession de son père et de son grand-père qui créa l'affaire en 1936.

L'activité déménage sur le site Mary Automobiles Noyon Peugeot, à quelques numéros de l'ancienne concession Citroën, mettant ainsi en œuvre le nouveau modèle de concession multimarque plébiscité par le constructeur Stellantis. Les équipes intègrent donc les locaux et l'effectif sous la responsabilité du directeur bi-marque Franck Guelbone, présent à Noyon depuis 30 ans cette année.

« Je suis ravi d'intégrer dans notre réseau cette belle affaire familiale et d'accueillir de nouveaux talents et experts dans notre groupe. Cette acquisition s'intègre dans notre stratégie de développement et de consolidation sur notre territoire. » précise François Mary

À PROPOS DU GROUPE MARY

Présent en Normandie puis dans les Hauts-de-France depuis 26 ans, le Groupe Mary distribue six marques automobiles (Peugeot, Citroën, DS, Opel, Hyundai et Skoda), une douzaine de marques moto et six marques de cycles. Le Groupe propose également ses services dans les activités de location de véhicules, de distribution de pièces détachées et de l'outillage professionnel. Notre mission : être un acteur local au service de la Mobilité. Plus d'informations sur www.groupemary.fr

